



Royaume du Maroc
Secrétariat Général du Gouvernement
Direction de l'Imprimerie Officielle

**LOI ORGANIQUE
RELATIVE À LA CHAMBRE
DES REPRÉSENTANTS**

Edition 2011

**SERIE
«DOCUMENTATION JURIDIQUE MAROCAINE»**

SOMMAIRE

**Dahir n° 1-11-165 du 16 kaada 1432 (14 octobre 2011)
portant promulgation de la loi organique n° 27-11
relative à la Chambre des représentants**

	Pages
Loi organique n° 27-11 relative à la Chambre des représentants.	
Chapitre premier. – Nombre des représentants, régime électoral et principes de découpage ...	3
Chapitre 2. – Electorat et conditions d'éligibilité	4
Chapitre 3. – Incompatibilités	8
Chapitre 4. – Déclarations de candidatures	11
Chapitre 5. – Campagne électorale	17
Chapitre 6. – Détermination et sanction des infractions commises à l'occasion des élections	19
Chapitre 7. – Opérations électorales	27
Section première. – Information des électeurs des lieux de vote et bulletin de vote	27
Section II. – Vote des marocains résidant hors du territoire du Royaume	28
Section III. – Bureaux de vote et bureaux centralisateurs ..	28
Section IV. – Opérations de vote	31
Section V. – Dépouillement et recensement des votes par les bureaux de vote	33

II

Pages

Chapitre 8. – Règles d'établissement des procès-verbaux, recensement des votes et proclamation des résultats	36
Section première. – Règles d'établissement des procès - verbaux	36
Section II. – Recensement des votes par les bureaux centralisateurs et les commissions de recensement, proclamation des résultats et acheminement des procès - verbaux	37
Section III. – Consultation des procès-verbaux	43
Chapitre 9. – Contentieux électoral	44
Section première. – Candidatures	44
Section II. – Opérations électorales	45
Chapitre 10. – Remplacement des représentants et élections partielles	45
Chapitre 11. – Financement des campagnes électorales des candidats à l'occasion des élections législatives	47
Chapitre 12. – Dispositions transitoires et diverses	49